



Ferme-forêt BARAND

Contrat d'engagement aux paniers

Le contrat est passé entre le producteur et l'adhérent consomm'acteur, pour l'approvisionnement hebdomadaire en paniers de produits issus de la ferme-forêt de Barand.

La ferme-forêt de l'association La Vie à Barand, est un projet de production maraichère en permaculture et agroforesterie visant à promouvoir la biodiversité. Le projet met en œuvre une **approche innovante** de l'agriculture sur la base de l'**agroécologie** et de l'**agroforesterie**. Il répond au besoin d'une **nourriture saine, locale, diversifiée et de saison**. Il met en œuvre une **coopération entre citoyens** en s'appuyant sur une mise à disposition gratuite des bâtiments et des terrains.

Les adhérents aux paniers **contribuent à la production de leur propre alimentation** en apportant une **aide bénévole ponctuelle** ⁽¹⁾.

OBJET DU CONTRAT

Le contrat est passé entre l'association de La Vie à Barand et les adhérents aux paniers de la ferme-forêt pour une durée d'un an minimum.

L'association s'engage à fournir toutes les semaines un panier de produits de la ferme (œufs, légumes, fruits, miel et/ou produits transformés) à chaque personne ayant signé un contrat d'engagement aux paniers.

L'adhérent s'engage à acheter le panier hebdomadaire et à apporter son aide au projet.

Le producteur :

La ferme-forêt de l'association La Vie à Barand représentée par Sandrine VANLEATHEM
située 358 Rue de Barand, 71500 Montcony, France

Téléphone : 06 88 16 26 56 Courriel : laviebarand@gmail.com

ET

L'adhérent aux paniers

Nom, prénom :

Adresse

.....

Téléphone : Courriel :

La ferme-forêt s'engage à :

- fournir chaque semaine un panier. A noter que le contenu du panier est variable en fonction des saisons et des quantités produites. Le panier peut contenir aléatoirement des légumes, des fruits, du miel, des œufs et/ou des produits transformés sur le site.
- cultiver selon des principes respectueux de la nature tels que la permaculture et l'agroforesterie, favoriser le développement de cette agriculture : paillage, semences reproductibles, respect animal, maintien de la biodiversité.
- cultiver en favorisant le maintien de la diversité alimentaire.
- permettre l'accès à la ferme aux adhérents consomm'acteurs.

L'adhérent consomm'acteur accepte de

- garantir la rémunération du maraîcher salarié par l'association grâce à son engagement à l'année.
- régler mensuellement son abonnement aux paniers.
- apporter une aide d'environ 35 heures annuelles sur le site de la ferme-forêt ⁽¹⁾. Cette aide pourra prendre diverses formes telles que aide à la récolte, plantation, transformation, confection des paniers... Cette aide est à définir en fonction de vos moyens à la fin de ce contrat.

En cas d'impossibilité, ou d'absence, il appartient à l'adhérent de faire retirer son panier par un tiers. La récolte étant périssable, il est impossible de rembourser le paiement d'un ou plusieurs paniers non retirés.

Si les stocks et récoltes de légumes ne permettent pas de fournir entièrement les paniers, ceux-ci pourront être complétés avec des produits transformés.

Le contenu des paniers pourra varier certaines semaines de manière à atteindre la valeur choisie. *Par exemple un pot de miel de 500g inséré dans un panier fera fortement baisser la quantité de légumes.*

Fait le _____ à _____

L'adhérent consomm'acteur aux paniers

Association

----- MODALITES D'ENGAGEMENT -----

Nom, prénom :

L'engagement aux paniers de la ferme-forêt de Barand implique une adhésion ^(1 et 2) à l'association de la Vie à Barand (15€ individuel ou 20€ famille). Un panier de bienvenue vous sera offert lors de l'adhésion.

CHOIX DU PANIER

Je choisis : le panier à 10€ soit 44€ par mois

le panier à 20€ soit 87€ par mois

Possibilité de changer de taille du panier en cours de contrat.

MODALITÉS DE PAIEMENT

L'adhérent s'engage à acheter 52 paniers sur une année, le prix du panier est mensualisé.

Le paiement se fait lors de la récupération du 1^{er} panier de chaque mois.

CHOIX DU JOUR DE LIVRAISON

Les paniers peuvent être récupérés les mardi ou vendredi entre 15h et 19h sur le site de l'association La Vie à Barand. Jour de récupération choisi : mardi vendredi

CHOIX DE L'AIDE APPORTÉE AU PROJET

Le projet souhaite mettre en œuvre une coopération entre citoyens et le partage des surcharges de travail ponctuelles. L'aide apportée au projet peut prendre diverses formes telles que désherbage, construction de structures pour supporter les grimpanes, confection de confitures ou bocaux, récoltes... Cette aide est à définir en fonction de vos moyens physiques. Des appels seront envoyés par mail à chaque besoin.

Vous pouvez nous indiquer pour quels postes nous pouvons vous interpellier.

désherbage

bricolage divers (structures, clôtures, tondeuse...)

récoltes

transformation (confiture, lactofermentation, bocaux...)

composition des paniers et permanence lors de heures de récupération

autre proposition :

Le présent contrat est fait en un exemplaire gardé par l'association La vie à Barand.

Une version numérisée est envoyée à l'adhérent aux paniers via le courriel renseigné.

Date et signature adhérent

(1) Exception pour les personnes âgées et/ou handicapées ne pouvant aider sur le lieu.

(2) L'adhésion est nécessaire pour des questions d'assurance sur le lieu.